



Verdir les espaces déconstruits pour éviter l'arrivée de « végétations à problèmes »

En Nord et Pas-de-Calais, l'Établissement Public Foncier recycle des friches urbaines pour le compte des collectivités. Le bâti est déconstruit et les terrains nivelés. Ces espaces "libres" sont alors rapidement colonisés par des boisements, des espèces exotiques envahissantes, allergènes ou rudérales... Voir des espèces protégées. Ainsi de façon paradoxale, pour empêcher l'arrivée d'espèces "non désirées" sur les espaces urbains déconstruits, temporairement disponibles en attente de leur ré-affectation, et limiter les coûts de gestion (débroussaillage, défrichage, écharonnage, etc.), l'EPF Nord-Pas-de-Calais systématise depuis 4 ans l'installation des prairies fleuries temporaires. Celles-ci améliorent le cadre de vie des habitants, confortent les trames vertes urbaines et permettent le développement d'une faune diversifiée, notamment celle des pollinisateurs sauvages. L'installation de prairies fleuries concerne aujourd'hui plusieurs dizaines d'hectares en milieu urbain. Cette démarche a reçu en novembre 2018 le prix national du génie écologique.

À consulter en amont : sensibilisation à la place de la nature en ville et fonctions/services écosystémiques des espaces verts.

Sensibilisation aux problématiques foncières et à la place des friches (principalement bâties) dans le milieu urbain.
Sensibilisation aux contraintes de gestions des végétations rudérales et exotiques notamment en contexte urbain.

EPIC de l'État, l'Établissement Public Foncier Nord - Pas-de-Calais a été créé en décembre 1990 à la demande des élus de la Région pour requalifier les friches industrielles notamment minières. Aujourd'hui, opérateur du renouvellement urbain. L'Établissement Public Foncier Nord - Pas-de-Calais est un outil foncier au service des stratégies territoriales portées par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale afin de leur permettre la réalisation leurs projets. La mission première d'un EPF est de réaliser des acquisitions foncières, éventuellement accompagnées par la déconstruction et le traitement des sources de pollution concentrée, d'anciens espaces bâtis pour avoir de l'espace disponible pour la production de logements notamment sociaux. L'EPF mène des opérations de renouvellement urbain en favorisant la densification urbaine et en luttant ainsi contre la consommation d'espaces naturels et agricoles. Il intervient également sur les fonciers économiques et des services et sur le foncier de la biodiversité et des risques.

<https://tinyurl.com/ERC-EPF-NPDC>

Lundi 25 à 16h

Mini-conférence

Aménagements

Friches urbaines
Technosol
Verdissement
Gestion
Pollinisateurs sauvages

Intervenant(s) :

Guillaume LEMOINE

Établissement Public
Foncier Nord - Pas-de-
Calais

